

**Nombre de membres**

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 14

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2023

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 07 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Etaient présents : Mme Angélique LEROUGE, Mme Christina VILLEMONT, M Henri DUPRAT, M Patrick DUNCAN, Mme Gaëlle FERRAND, Mme Ludivine TSIRTSIKOLOU, M Frédéric BOISSEAU, Mme Marine AUDEBERT VILLEROY, M Jean-Claude FAYARD, Mme Marlyse BARBEAU, M David BOSDEVEIX.

Etaient représentés : Mme Rachel MANGEANT a donné procuration à Mme Christina VILLEMONT
M Xavier SALOMON a donné procuration à Mme Marine AUDEBERT VILLEROY
Mme Françoise BAUBRY a donné procuration à M Henri DUPRAT

Était absent et excusé : M Olivier RICHARD

Secrétaire de Séance : Mme Marine AUDEBERT VILLEROY

Délibération n°61 examinée le 12/09/2023 – Délégation au maire en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants : approuvée à 6 voix « CONTRE » (Mme MANGEANT, Mme VILLEMONT, M FAYARD, M DUNCAN, M BOISSEAU, Mme BARBEAU), 6 voix « POUR » (Mme TSIRTSIKOLOU, M SALOMON, Mme BAUBRY, Mme VILLEROY, M DUPRAT, Mme LEROUGE) et 2 abstentions (M BOSDEVEIX et Mme FERRAND) pour un montant de 100€ TTC par opération.

Rappel : Lorsqu'il y a partage égal des voix et sauf cas de scrutin secret, la voix du président est prépondérante (art. L2121-20 du CGCT).

- **Délibération n°62 examinée le 12/09/2023 - Approbation devis**

- o Intervention d'urgence sur l'alarme incendie à l'école maternelle et CLSH par Accord Incendie → approuvée à l'unanimité
- o Achat de fournitures chez Bricomarché → approuvée à l'unanimité
- o Enrobé à froid chez Marchand Paul (validation du devis délibération n°54/2023 du 11/07/2023 mais facturation au retrait) → approuvée à l'unanimité
- o Achats CLSH chez Amazon (somme inférieure de 231.81€ TTC à la délibération n°48/2023 du 29/06/2023) → approuvée à l'unanimité
- o Sortie vélo CLSH chez Loca Loisirs (sortie train des mouettes non réalisées délibération n°54/2023 du 11/07/2023) → approuvée à l'unanimité
- o Achat d'anti-moustiques à la Pharmacie du centre → approuvée à l'unanimité
- o Sécurisation du local foot → décision reportée au prochain conseil municipal
- o Achat de calcaire pour le point à temps chez SDV17 → approuvée à l'unanimité
- o Réalisation du point à temps par la société Longuépée en 2024 → approuvée à l'unanimité
- o Réaménagement du terrain de foot chez Green Loc → approuvée à l'unanimité
- o Réfection de chemins de marais par la société Longuépée → approuvée à l'unanimité
- o Achat de fournitures administratives pour la mairie chez Lyreco et signature d'un accord de partenariat jusqu'au 31/12/2023 → approuvée à l'unanimité
- o Prendre rendez-vous auprès d'un centre de contrôle pour le contrôle technique du Kangoo sans devis préalable → approuvée à l'unanimité
- o

- **Délibération n°63 examinée le 12/09/2023 – Approbation locations de salles municipales** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°64 examinée le 12/09/2023 – Décisions modificatives budget commune suite à demande des finances publiques** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°65 examinée le 12/09/2023 – Avis consultatif sur la création d'une unité de méthanisation sur la commune de Genouillée** : rejetée à 8 voix « CONTRE » (M DUNCAN, M BOISSEAU, Mme MANGEANT, Mme VILLEMONT, Mme FERRAND, M FAYARD, Mme BARBEAU, M BOSDEVEIX), 0 voix « POUR » et 5 abstentions (Mme LEROUGE, Mme VILLEROY, M DUPRAT, M SALOMON, Mme TSIRTSIKOLOU, Mme BAUBRY). M DUNCAN va préparer une réponse que nous transférerons à la Préfecture.

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 15/09/2023

**Le Maire,
Angélique LEROUGE**

